



MERCREDIS DE NEIGE 2027



Ces sorties sont organisées par l'**ASPA**. Les communes d'ESSEY-LES-NANCY, SAINT MAX et SAULXURES LES NANCY, l'association Familles Rurales de PULNOY, la commune et le Foyer Rural de CHAMPENOUX apportent un soutien financier aux enfants.

Tous les enfants, **âgés de 8 ans minimum** dans l'année peuvent s'y inscrire. Cette formule économique leur permet de goûter aux joies de la neige, de passer une journée au grand air et de s'initier ou se perfectionner aux techniques du **ski alpin en 5 mercredis** sur le domaine de LA BRESSE, le plus grand du massif vosgien et le mieux équipé en canons à neige.

CALENDRIER

La première sortie est prévue le **06 janvier 2027**. Les sorties suivantes se dérouleront en fonction de l'enneigement. (**13/01/27 – 20/01/27 – 27/01/27 – 03/02/27 et 10/02/27 si une sortie est reportée**)

INSCRIPTIONS (dans la limite des places disponibles)

Les inscriptions auront lieu principalement le **samedi 21 novembre 2026 de 13h30 à 16h30 au local à ski, sous l'hôtel de ville de SEICHAMPS**. En cas d'impossibilité et sous réserve de places disponibles, les inscriptions pourront se faire également le mercredi suivant, soit le 25 novembre de 17h à 19h30.

L'essai du matériel se déroulera en même temps que l'inscription. **La présence de l'enfant est donc indispensable.**

N'oubliez pas d'apporter :

- **Un certificat médical** récent précisant que votre enfant est autorisé à pratiquer le ski.
- **La carte de test ESF** si l'enfant a déjà passé des tests dans une école de ski, quelle que soit la station.

Sur place, vous complèterez une fiche d'autorisation parentale où il vous sera demandé **les numéros de sécurité sociale et de mutuelle du représentant légal**. Pour l'essai des chaussures, prévoir une paire de chaussettes adaptées au ski.

PARTICIPATION FAMILIALE

Les communes de SEICHAMPS, PULNOY, ESSEY-LES-NANCY, SAINT MAX, SAULXURES LES NANCY versent une subvention directement à l'ASPA. Pour les enfants de CHAMPENOUX, la subvention est attribuée directement aux familles, en fonction du quotient familial des parents. Il sera simplement demandé de prendre une carte d'adhésion au Foyer Rural.

Quotient	Subvention CCAS Champenoux	Subvention Foyer rural Champenoux	Total
Inférieur à 551€	50	70	120
Entre 551€ et 650€	40	60	100
Entre 651€ et 550€	30	50	80
Plus élevé	20	40	60

TARIFS :

Enfants résidant SEICHAMPS, PULNOY, ESSEY-LES-NANCY, SAINT MAX et SAULXURES LES NANCY

5 sorties : 300 €. (5X60€)

Enfants résidant dans les autres communes, dont CHAMPENOUX, 5 sorties : **360 €**. (5X72€)

Tous les règlements se font UNIQUEMENT par 5 chèques au moment de l'inscription ou en espèce. Ceci pour faciliter la gestion de remboursement en cas de sortie annulée et d'absence justifiée sur certificat médical.

CES PRIX COMPRENNENT

Cotisation à l'ASPA, assurance assistance, transport en car, encadrement, cours de ski par des moniteurs ESF (5x2h), passage de tests et insignes.

Matériel prêtés par l'ASPA : skis, chaussures, bâtons et casque (une caution de 30 € est demandée).

Les repas sont tirés du sac et pris dans une salle chauffée. Il est donc inutile de donner de l'argent à votre enfant.

Pour en savoir plus : du lundi au vendredi 06 81 63 63 70 entre 9h et 11h ET 06 24 34 09 21 entre 18h et 20h

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : www.aspleinair.canalblog.com / Facebook @aspleinair ou

aspaseichamps54@gmail.com

Contact à Champenoux (Foyer Rural) : Gilles RAMA au 07 48 77 40 84 ou par messagerie à gilles.rama1@gmail.com